



L'orientation au cœur des collèges

Depuis dix ans, l'Institution privée a mis en place un dispositif original contribuant à aider les élèves de 4^e dans leur choix professionnel. À l'heure d'une mobilisation générale contre les décrochements scolaires, la démarche livre tout son intérêt et son impact, réhabilitant toutes les filières professionnelles.

● CARREFOUR DES CROYANTS 44

Si la jeunesse porte en elle l'avenir d'un pays, force est de constater que les responsables politiques français et européens ont des soucis à se faire. En effet, d'après l'European association for special education (EASE), « 16 à 25 % des élèves européens sont en difficulté ». L'étude menée par l'organisme révèle par ailleurs que 160.000 jeunes (environ 10 %) quittent le système scolaire français sans aucun diplôme. Scoop ? Pas vraiment. Les chiffres du ministère de l'Éducation confirment la triste tendance. Mais comment endiguer un tel phénomène portant un coup inévitable au dynamisme du pays et plombant sa capacité de se maintenir au premier rang mondial ? Condamner la jeunesse, c'est se condamner à disparaître pourrait-on se laisser aller à dire. Il est urgent d'agir.

Prévoir pour gouverner

Sur le terrain de l'éducation, l'Enseignement catholique continue d'assurer ses responsabilités, même si son espace de manœuvre tend à se réduire devant l'application de nouvelles mesures contraignantes. Sa politique de lutte contre l'échec scolaire est, depuis longtemps, au cœur des préoccupations des éducateurs. Elle repose même sur le socle de ses valeurs : l'évangile. Il y a une décennie déjà, 9 établissements catholiques de Loire-Atlantique (du secteur nord/ouest de Nantes), 6 collèges et 3 lycées technologiques et professionnels, se sont associés pour mettre en place le projet des 4^e Découverte des métiers (4^eDDM), une alternative aux structures d'aide et de soutien. S'inscrivant en cohérence avec la politique du ministère de tutelle, le projet permet à des collégiens issus de la classe de 5^e de goûter concrètement, via des séquences de travail et d'apprentissage en lycée à voie professionnelle, à la vie d'entreprise. Le jeune choisit de participer à trois ateliers dans l'année, chacun d'une durée de 9 semaines. Il se rend dans les ateliers au lycée par ses propres moyens (quand cela est possible). Chaque atelier regroupe 12 collégiens maximum, issus de différents collèges. La durée de l'enseignement en atelier est d'une demi-journée par



Les cours de maintenance dans les murs du lycée technique Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.



Les élèves peuvent expérimenter les techniques professionnelles à l'école. Un moyen de les aider à ne pas virtualiser leur avenir.

semaine (le jeudi matin). Les ateliers font l'objet d'une initiation, d'une production et d'une découverte d'entreprise en lien avec le thème de l'atelier. Un carnet de bord suit le collégien tout au long de l'année scolaire. Il comprend le descriptif de son travail en lycée ainsi qu'une évaluation personnelle de son travail au sein de l'atelier. Aujourd'hui, six ateliers sont proposés : vente en boutique, vente en grande distribution, soins à la personne, informatique-chimie-développement durable, cuisine-restauration et énergie-automatismes-maintenance. À noter que les collégiens restent scolarisés dans leur établissement d'origine. L'élève est évalué tout au long des 9 semaines ce qui permet d'apprécier l'acquisition de compétences du socle, les connaissances, les méthodes de travail et le comportement de l'élève. En fin d'année, un comité de pilotage se réunit pour évaluer le déroulement du projet, les chefs d'établissements s'en saisissent pour faire évoluer le dispositif. De son côté et à l'aune de ses résultats, le collégien peut : entrer en classe de troisième de collège, poursuivre sa scolarité en lycée professionnel dans une troisième Préparatoire à la Formation Professionnelle où, pour les élèves les plus âgés, s'orienter vers un CAP sous statut scolaire ou apprentissage.

Le dispositif se révèle être un moyen efficace pour rapprocher l'assimilation théorique et la pratique des métiers, mais aussi un moyen efficace pour la construction d'un projet professionnel réfléchi. Cette démarche

fait suite aux assises de l'Enseignement Catholique de 2001, où Paul Malartre prônait notamment « une école sans classe, une école sans mur ». Ce dispositif s'avère d'autant plus opportun que l'école de 2015 ne ressemble pas vraiment à celle d'il y a une décennie. La diversité des profils d'élèves s'est énormément accentuée au point que l'absence d'écoute, d'échange et de dialogue avec les élèves peut désormais apparaître comme un véritable risque de désintérêt, porte ouverte au décrochage. Le phénomène est malheureusement amplifié lorsque la structure familiale a été fragilisée par le chômage ou par une situation économique difficile. Et que dire lorsque cette même structure vient à être ébranlée par des séparations et des départs ?

Dix ans après le lancement de l'initiative, les chefs d'établissement et les enseignants se sont réunis le 5 mai 2015 pour dresser le bilan de cette expérience. L'heure a également été d'envisager l'avenir pour en lui apporter une efficacité accrue. Le travail en silence des éducateurs, loin des discours formatés, tient toutes ses promesses puisque de plus en plus de jeunes optent pour la proposition. Actuellement, 75 élèves l'expérimentent alors qu'ils étaient plus de 150 au départ. La satisfaction est générale. L'enthousiasme unanime. Les jeunes se découvrent des talents leur permettant de s'insérer dans la société. Mais derrière ce dispositif, doit-on entendre sonner le glas du collège unique ? Sans doute pas. Mais il est vrai que l'Éducation nationale ne peut s'exonérer de considérer les initiatives menées en dehors de son pré carré. Elle est, soit dit en passant, très intéressée par ce dispositif. Il en va de l'avenir de toute la société. Les responsables de l'institution catholique voient dans cette expérience, l'expression « d'un changement de mentalité » rapprochant le système éducatif français de celui d'outre-Rhin. Mais beaucoup de pédagogie reste encore à faire pour extirper les familles des caricatures erronées laissant croire que seule compte, par exemple, la filière scientifique. À ce sujet, les éducateurs préviennent : « le bac S ouvre, certes, toutes ses potentialités mais seulement à partir du moment où il est obtenu avec une bonne mention. Sans elle, de nombreux élèves se voient fermer des portes et se retrouvent dans des situations parfois

difficiles ».

Avec l'évolution des besoins liés à une société en quête d'équilibre entre sa puissance économique et sa volonté de respecter l'environnement, de nouvelles opportunités apparaissent. Sauf qu'en la matière, l'école n'est pas toujours au rendez-vous. Et si ce n'est pas l'école qui se trouve à la traîne, ce sont les mentalités. Des filières peuvent être créées, mais le déficit de communication, voire

la méfiance des parents, ralentit le développement. Là encore, un travail de désamorçage doit être réalisé. Question de culture. Le futur et la crédibilité de l'enseignement passent sans aucun doute par la capacité des éducateurs de donner aux jeunes les moyens humains et intellectuels de s'intégrer efficacement dans une société « à grande vitesse ». En l'occurrence, le pari semble tenu. Une réussite. Le succès est d'autant plus

grand que le dispositif démontre que la réussite d'un jeune ne peut s'effectuer qu'à partir du moment où l'ensemble des composantes de son identité est accueilli. Une approche bien différente de celle consistant à vouloir enfermer l'individu dans un certain formatage le cantonnant et le condamnant à interpréter le simple rôle « d'acteur économique ».

Vincent GAUTIER

SOUTENEZ L'INDÉPENDANCE DE



Une association, Presse et pluralisme, a été créée pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés. Ils peuvent donc effectuer des dons au profit exclusif de leur journal, et bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66% du montant versé, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Si vous souhaitez faire bénéficier le journal d'un don, voici la marche à suivre :

- libeller votre versement à Presse et pluralisme / Courrier Français ;
- remplir le coupon ci-dessous (ou une photocopie) ;
- l'envoyer à Presse et pluralisme, TSA 32649, 91764 Palaiseau Cedex ;
- votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus.

Je fais un don de€ au profit de L'ECHO de l'ouest

JE PRÉCISE MES COORDONNÉES (afin que Presse et Pluralisme puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu l'année suivant mon versement)

NOM et PRÉNOM

ADRESSE COMPLÈTE

CODE POSTAL - VILLE

TÉL

E-MAIL

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt de 66%, dans la limite de 20% de revenu imposable.

Lorsque vous faites don de	25€	100€	500€
Vous déduisez de votre impôt	16.50€	66€	330€
Il vous en coûtera seulement	8.50	34€	170€

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à Presse et Pluralisme

TSA 32649 - 91764 Palaiseau Cedex

Chèque libellé à l'ordre de Presse et Pluralisme / Courrier Français



Les professeurs dispensant les cours ont la particularité d'être tous « volontaires » pour intégrer l'accompagnement des jeunes dans le processus.

Vincent GAUTIER